

L'animateur périscolaire

L'animateur(trice) périscolaire met en place des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps court avant et après l'école), aux espaces disponibles et au rythme des enfants.

Il/elle travaille avec deux acteurs éducatifs privilégiés : les parents et les enseignants.



Ces activités ...

- Participer à l'accueil des enfants et des parents
- Participer à la surveillance des temps de garderie du matin et du soir
- Contacter les parents en cas de problème
- Préparer des projets d'animation en direction des enfants
- Répondre au téléphone
- Être le référent « scolaire/périscolaire » pour les élus et les agents du scolaire et périscolaire: transmettre les informations aux agents de l'école et faire remonter les problèmes

CONTACTS UTILES



MAISON DE L'EMPLOI DU CHINONNAIS,
LES ANTENNES :



✓ Agir pour l'emploi, 78 route de Chinon
37120 RICHELIEU
☎ 02 47 58 13 77 ✉ agir-pour-lemploi@wanadoo.fr



✓ APEB, 14 route de Chinon 37220 PANZOULT
☎ 02 47 95 51 08 ✉ job.apeb@wanadoo.fr



✓ AREFI, 20 bis rue de Chinon 37190 CHEILLE
☎ 02 47 45 39 46 ✉ arefi@orange.fr



✓ Info Emploi et Services (IES), avenue de la république
37420 AVOINE
☎ 02 47 98 17 04 ✉ infoemploietservices@cc-cvl.fr



✓ ITS, 12 ter avenue St Nicolas 37140 BOURGUEIL
☎ 02 47 98 23 27 ✉ rory-its@orange.fr



✓ LA MILE, 77 avenue du Général de Gaulle
37800 SAINTE MAURE DE TOURAIN
☎ 02 47 65 52 85 ✉ mile.sainte.maure@wanadoo.fr



POLE EMPLOI DE CHINON
27 avenue Gambetta 37500 CHINON
☎ 3949

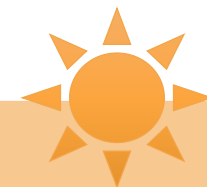


LA MISSION LOCALE
Accueil, conseils et orientation du public jeunes non
scolarisé de 16 à 25 ans
2 place Tenkodogo 37500 CHINON
☎ 02 47 93 30 40



CIO, Centre d'Information et d'Orientation
14 rue Paul Huet 37500 Chinon
☎ 02 38 83 49 71 ✉ ce.ciochinon@ac-orleans-tours.fr

Lien utile : Découvrez toutes les formations dans votre Région
: <http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueiletoile>



L'animation périscolaire

~

Zoom sur le métier d'Animateur Périscolaire



Les Qualités requises

- Patience
- Autonomie
- Ecoute
- Sens du relationnel
- Pédagogie
- Enthousiasme
- Créativité
- Dynamisme



Le poste d'animateur périscolaire vous permet de développer des compétences

- Maîtrise des tâches matérielles de préparation et de logistique
- Maîtrise des techniques d'éveil de l'enfant et d'expression corporelle
- Bonne maîtrise des techniques d'animation
- Capacité à contribuer à un projet multi partenarial
- Connaissance des publics enfants et adolescents

Quelle(s) formation(s) ?

Le diplôme du **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)** est le plus recherché par les employeurs et vous pouvez le passer dès 17 ans.

A partir de 21 ans, vous pouvez ensuite passer le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)**



Ces diplômes vous permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineur

Quelles sont les formations possibles en Indre-et-Loire ?

- **CAP Petite Enfance** dispensé par le Greta d'Indre-et-Loire sur Tours ☎ [02 47 21 00 30](tel:0247210030)
- **BPJEPS, Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « Loisirs tous publics »** dispensé par la MFR d'Azay-le-Rideau ☎ [02 47 45 66 00](tel:0247456600)
- **CQP Animateur périscolaire**, dispensé par l'UFCV à Tours ☎ [02 47 32 42 60](tel:0247324260)
- **BAFA**, dispensé par l'UFCV à Tours ☎ [02 47 32 42 60](tel:0247324260)

Quels sont les employeurs ?

Ce sont les collectivités territoriales et les **Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** qui organisent librement les modalités d'accueil des enfants qu'ils ont sous leur responsabilité sur le temps périscolaire.

Ils peuvent décider de confier l'accueil périscolaire à :

- des **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**,
- **des associations**,
- au sein **des locaux et équipements scolaires**.



Des emplois à la clé ...

Sur 2016, **1480** projets de recrutements en Indre-et-Loire pour les professionnels de l'animation socio-culturelle, dont **283** projets sur le bassin d'emploi de Chinon.

Conditions de travail

L'animateur périscolaire est souvent à **temps partiel**, travaillant en règle générale **de 15 à 20 heures par « semaine scolaire »**. Il est mobilisé **avant et après la classe** pour garder les enfants, parfois pendant la pause méridienne. Il peut également exercer durant les vacances scolaires.